

Editorial

Inverser la tendance

«Une prison sans issue de secours». Un titre choc, paru dans la presse bâloise, chapeautant un article sur la désespérance de l'existence en EMS... Un titre et un article de trop, pour l'Association bâloise des EMS d'utilité publique, qui a vivement réagi, bien décidée à inverser la tendance. Et puisque l'opinion publique, et politique d'ailleurs, ne semblaient pas être sensibles aux discours sur

le professionnalisme et la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des prestations généralement fournies par les établissements médico-sociaux, l'association rhénane a donc décidé de présenter ses membres sous un autre jour: celui d'acteur économique de poids.

Confrontée aux mêmes difficultés d'image et de réputation du secteur, c'est aussi cet angle-là que la Fegems a choisi pour ce nouveau numéro de *l'antenne du réseau des EMS genevois*, tant il est vrai que l'importance

économique de ces entreprises sociales est méconnue. Il s'agit-là d'une première approche, encore modeste, et qui, nous l'espérons, devrait être suivie d'autres actions, démontrant que les EMS ne font pas qu'occasionner des coûts. Ils participent directement à la diversité du tissu économique du canton, ont des atouts à faire valoir sur le marché du travail et sont des lieux importants en matière de formation et de qualification professionnelle.

Anne-Marie Nicole
Responsable Communication

Le secteur des EMS

Un acteur économique de taille

Les études démographiques sont toujours là pour nous rappeler que la durée de vie s'allonge et que le vieillissement de la population s'accroît. Et la question demeure: quel cadre de vie la société est-elle prête à offrir aux plus âgés?

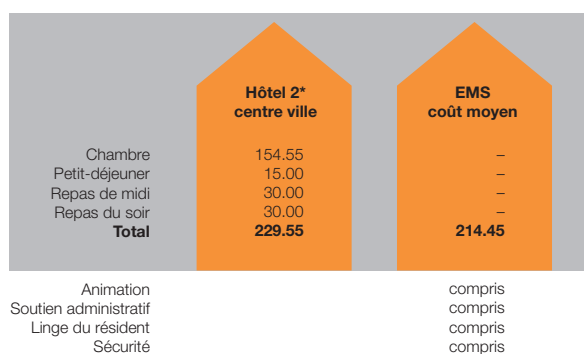
Les EMS coûtent cher, entend-on régulièrement. Certes, la mission d'intérêt public qu'assument les 51 EMS du canton – qui sont autant de PME sociales – a un coût, qui s'élève à quelque 420 millions de francs par an, dont trois quarts de charges salariales et sociales. Si sa valeur ajoutée n'a pas encore été chiffrée avec exactitude,

la contribution du secteur des EMS à l'économie régionale est bien réelle. Immobilier et construction, commerce de détail et en gros, pharmacies, énergie, transports publics, assurances, banques... Tous les secteurs en profitent à des degrés divers. Et continueront d'en profiter à en croire les prévisions démographiques.

En effet, à Genève, la population âgée de plus de 80 ans devrait doubler à l'horizon 2030, pour atteindre près de 38'000 personnes. Si la proportion des personnes résidant en EMS se maintient au niveau actuel (14%), elles seront entre 5'000 et 6'000 à nécessiter alors soins et accompagnement en EMS, ce qui représente environ 5'500 emplois EPT (équivalents plein temps). A fin 2007, les 51 établissements genevois accueilleraient 3'455 résidents et employaient quelque 3'800 personnes (3'155 postes EPT). (amn)

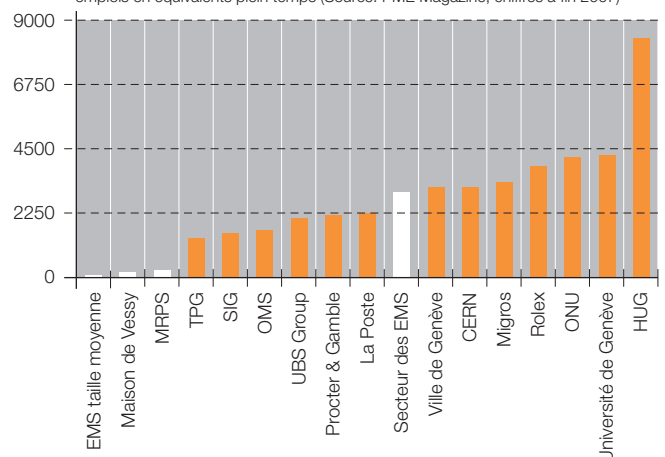
EMS: des prestations chères?

Comparaison entre un hôtel 2* du centre ville et le coût moyen d'un EMS (coût socio-hôtelier, sans les soins); chiffres à fin mars 2009



Les principaux employeurs à Genève

Regroupé, le secteur représente un acteur majeur de l'économie genevoise. Les emplois en équivalents plein temps (Source: PME Magazine, chiffres à fin 2007)



Plateforme de formation

Portrait RH des EMS: un équilibre fragile

Avec le printemps, les premières statistiques de l'année précédente font leur apparition et réajustent l'image sur laquelle le secteur et les autres acteurs impliqués, dont l'Etat, devront travailler. Données d'autant plus importantes que s'ouvre, dès 2010, une nouvelle période quadriennale pour le secteur en termes de contrats de prestations, que ce soit pour les EMS ou pour la Plateforme de formation de leur Fédération.

Le portrait de l'année 2008, sans surprises majeures, rappelle la réalité et le défi que constitue le profil des équipes des EMS avec un très fort pourcentage de personnes sans qualification professionnelle de base. Leitmotiv? Certes, mais à ne pas banaliser dans une période d'économies et lorsque les ressources humaines constituent les 3/4 du budget de l'EMS. Or le profil de compétences des équipes («skill mix») ne laisse que peu de marge aux EMS (voir les graphiques ci-contre).

Au-delà de la rengaine, une alerte: pour la première fois le nombre d'infirmier-ère-s est descendu à une moyenne de 30% des équipes de soins pour l'ensemble du secteur. Un chiffre qui, s'il reste acceptable, demande aujourd'hui à être consolidé, au risque de fragiliser la qualité des prestations patiemment construite durant la dernière décennie. Les enjeux et le travail qui doivent être effectués se résument à quatre fondamentaux:

- la définition de seuils minimaux de personnel ayant une qualification (tertiaire HES, ES et secondaire, CFC) qui permet d'assurer simultanément la réflexion et la planification des soins et de l'accompagnement, ainsi que des soins de base sûrs;

- le nombre maximal de personnel sans qualification, pour que l'EMS reste un lieu d'intégration, mais ne se retrouve pas fragilisé par un investissement trop important pour l'encadrement ou l'absence et la maladie; rappelons, ici, que la formation protège le collaborateur en lui donnant les outils pour agir de manière adaptée et ne se sentir ni démuné, ni en porte-à-faux;

- la pérennité des moyens financiers pour qualifier les personnes, en spécialiser d'autres et accompagner les équipes et le secteur autour des priorités du grand âge; des moyens aujourd'hui substantiels, mais adaptés;

- les ressources financières pour engager les nouveaux professionnels porteurs de CFC que sont les assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC) et les assistant-e-s socio-éducatifs (ASE) ou de rémunérer celles et ceux ayant acquis une qualification en emploi.

Ce dernier point se situe aujourd'hui au centre d'un paradoxe: les EMS peuvent former, mais ils n'ont pas toujours les ressources pour engager. Le taux d'infirmier-ère-s ayant atteint un seuil minimal, l'engagement ou la qualification d'un ou d'une ASSC, pour assurer un taux de personnel qualifié suffisant, ne peut se faire que par le remplacement d'un poste d'aide-soignant, ce qui implique un surcoût pour l'EMS.

Le maintien de la qualité des prestations et des conditions de travail, la qualification d'adultes avec pas ou peu de formation et le succès de l'apprentissage dans les domaines santé et social avec des emplois pour les jeunes, ne seront au rendez-vous qu'au prix d'une attention et d'une articulation très étroite entre les différentes politiques publiques, de manière à soutenir les EMS dans leurs engagements en leur assurant les ressources suffisantes.

(texte: csm, graphiques: db)

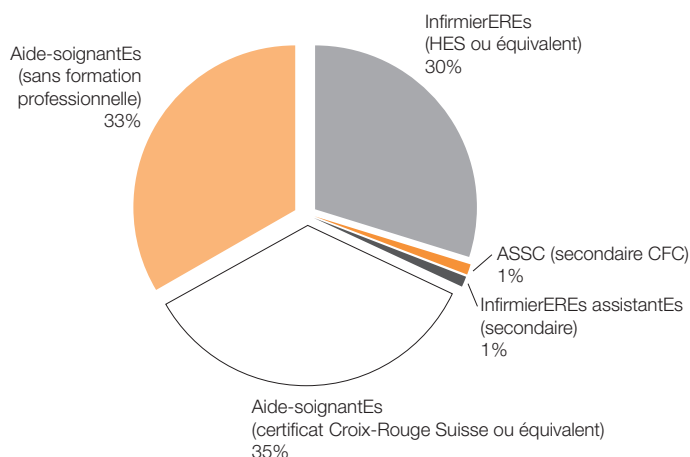
l'antenne
du réseau des EMS genevois
Lettre d'information diffusée
à 3'000 exemplaires

Editeur:
Fédération genevoise des EMS
Clos-Belmont 2
1208 Genève
Tél. 022 328 33 00
Fax 022 328 33 87
info@fegems.ch
www.fegems.ch

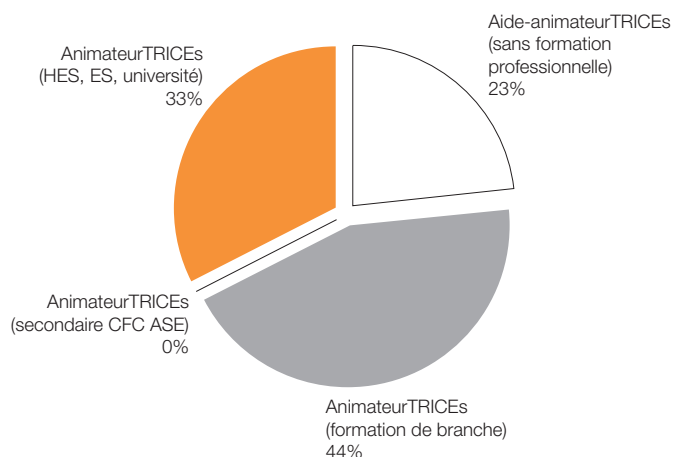
Rédaction:
Daniele Beltrametti (db)
Anne-Marie Nicole (amn)
Anne-Laure Repond (alr)
André Schmitt (as)
Christine Serdaly Morgan (csm)

La Fegems est une association
membre de CURAVIVA Suisse

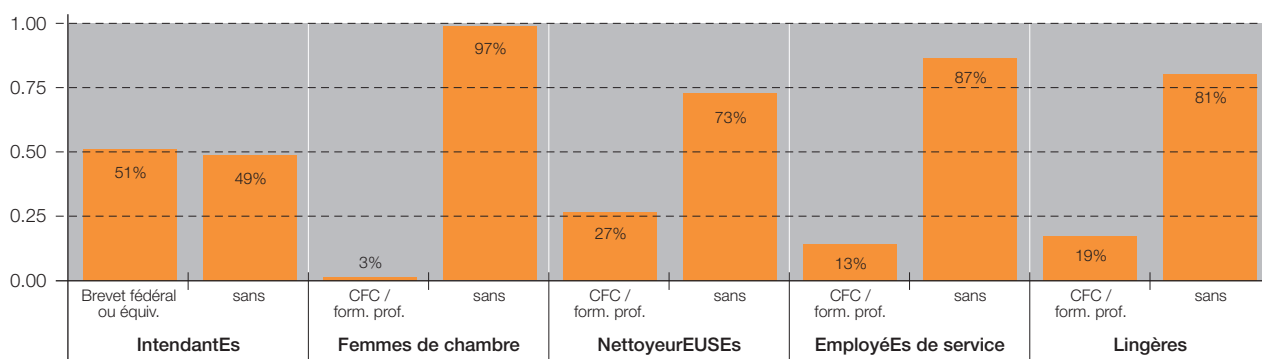
Profil de l'équipe de soins*



Profil de l'équipe d'animation*



Profil de l'équipe d'intendance*



* Statistiques provisoires 2008, représentant le 85% des lits en EMS

Au service du réseau Prolongation de la CCT et 13^e salaire

On se souvient qu'à la suite de la présentation du PL 10401 (projet de Loi sur les établissements pour personnes âgées), en novembre dernier, les syndicats ont interrompu les négociations de la Convention collective de travail dans l'attente de l'adoption de la loi et de la

parution de ses règlements d'application. Dans le souci d'éviter un vide conventionnel, les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour prolonger jusqu'au 31 décembre 2009 la validité de la CCT en vigueur, qui arrivait à échéance le 28 février 2009.

La CCT a été de la même manière mise en conformité avec la loi sur le 13e salaire entrée en vigueur le 1er janvier 2009. Cependant des ajustements restent nécessaires en raison de la complexité de ce nouveau mécanisme salarial.

(alr)

Révision de la Charte éthique

La nouvelle équipe du Conseil d'éthique de la Fegems (CEF) a révisé la Charte et son règlement d'application. Ces documents, en particulier le règlement d'application, ne reflétaient plus l'esprit et la réalité des missions du Conseil. Une séance de travail constructive avec des directeurs d'EMS a permis l'adaptation

des textes aux nouvelles pratiques. Ces amendements ont été adoptés à la majorité des votants réunis en Assemblée générale le 12 mars 2009. Signalons notamment que le Conseil n'a désormais plus de mission de police ou de surveillance. Il est un organe de réflexion et de proposition qui peut accompagner une

équipe dans une démarche d'ordre éthique. Garant de la Charte éthique, il fait des recommandations sur des questions d'ordre général et donne des avis sur des questions particulières. Les modalités de sa saisine ont été simplifiées afin de rendre le contact plus direct et plus efficace.

(alr)

Histoire d'une réussite...

Le français retrouve ses lettres de noblesse !

Instaurés en 1999, les cours de français Fegems-UOG (Université Ouvrière de Genève) constituent une pierre angulaire de la politique de formation du secteur des EMS, face à la part importante de personnel immigré. Vecteur d'intégration, de qualité des conditions de travail et de la relation aux résidants, condition sine

qua non de l'accès à une formation professionnelle de base, la maîtrise du français est incontournable. Ce cours a cependant connu une baisse régulière des inscriptions et une augmentation des absences. Des indicateurs qui ont conduit à une analyse en profondeur, puis à une refonte importante du dispositif, notamment une

adaptation de la pédagogie pour une meilleure compatibilité avec le travail, et un renforcement de l'accompagnement individuel. Les effets de cette réforme sont au rendez-vous : les inscriptions reprennent leur envol, la diminution des absences aux cours est nette et les participants manifestent un taux de satisfaction élevé.

(csm)

L'actualité des EMS

Mouvements

Début mars, Damien Lucchesi a pris ses fonctions d'infirmier responsable à la Résidence **Butini** (Onex), sur le site de Butini-Loëx. Il renforce ainsi des équipes de cadres infirmiers indispensables au bon fonctionnement de la résidence sur deux sites et au futur EMS en construction.

En janvier dernier, le Conseil d'Etat a nommé Anne Winkelmann à la présidence de la Commission administrative de la **Maison de Re-traité du Petit-Saconnex**, en remplacement de Jacques Finet, qui reste membre de la Commission.

Événements

La Résidence **Villereuse** (Genève – Eaux-Vives) organise une grande Foire-Fouille, avec vente de meubles, vêtements, livres, disques, bibelots et autres objets de décoration, et stands de légumes, fruits, plantes, boulangerie, pâtisserie et tortillas «maison». La recette de cette vente permet de financer différentes animations pour les résidants.

Mercredi 13 mai, de 10h à 18h, Résidence Villereuse, rue de la Terrassière 52, 1207 Genève

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Braille, le **Foyer**

du Vallon (Chêne-Bougeries), en collaboration avec le Centre d'information et de réadaptation, organise une journée Portes ouvertes le jeudi 14 mai, ainsi que deux expositions – dont une composée de tableaux à toucher – jusqu'au 30 juin 2009.

Foyer du Vallon, route du Vallon 16, 1224 Chêne-Bougeries. Tous les jours, de 10h30 à 17h30.

Le 13 juin 2009, la Résidence **La Petite Boissière** (Genève – Eaux-Vives) célébrera ses 20 ans, en compagnie de ses résidants, de leur famille et de leurs proches, entourés de celles et ceux qui ont participé à la création, au développement et à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'institution.

La Résidence **Franchises** (Genève – Vieussieux) a obtenu, en ce début d'année, la double certification selon le Référentiel Fegems et selon la norme ISO 9001/2000. C'est ainsi le 7e EMS genevois à être certifié Fegems, et le 17e à pouvoir arborer le label ISO (*lire l'antenne du réseau des EMS genevois 1/2009*).

Constructions

Les travaux de construction de l'**EMS de Drize** (Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex) ont

démarré début mars. Il s'agit d'un EMS de 60 lits, situé à la route de Drize, sur la commune de Veyrier. Il devrait ouvrir à mi-2011. Un premier coup de pioche a aussi été donné début mars sur le chantier de la **Bessonnette** (Fondation Les Marronniers et Fondation Monsieur et Madame Robert Nordmann), à Chêne-Bougeries, qui comportera un EMS de 63 lits, et un foyer de jour de 15 places.

Le réseau

Journées Portes Ouvertes 2009

A l'heure actuelle, ce ne sont pas moins de 40 établissements – sur les 51 que compte le réseau genevois des EMS – à avoir répondu présents aux Journées Portes Ouvertes, prévues du 1er au 4 octobre 2009. Cette participation fort réjouissante laisse augurer une belle diversité des actions et activités qui seront mises en place pour promouvoir l'image de ces lieux de vie et de travail, la qualité des prestations et la compétence des professionnels. Un programme des festivités sera disponible dès la rentrée d'automne. Mais vous pouvez d'ores et déjà réserver ces dates en rouge dans votre agenda !

Journées Portes Ouvertes des EMS genevois – du 1er au 4 octobre 2009